



STAGE DE REFECTION DE SIEGES -

samedi 26 septembre et/ou dimanche 27 septembre

Date d'inscription :

Nom : Prénom : Né(e) le : M / F (**)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

☎ Domicile : ☎ Mobile :

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

DATE DU STAGE	HORAIRE	DUREE	LIEU	PRIX DU STAGE
◇ Samedi 26 septembre 2026	09h00-12h00	6H00	ATELIER DES ARTS Rés. Les Casseaux 37 rue des Casseaux VILLEBON	☐ 1 jour = 70€ ☐ 2 jours = 140€ Chaque journée de stage ne pourra se dérouler que sur la base de 5 élèves inscrits
◇ Dim. 27 septembre 2026	13h00-16h00 pour chaque journée	par journée		

☐ **Droit à l'image : J'accepte que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur le site Internet ou dans les documents de l'ASV destinés au public.**

Validation : Date :	Dates limite d'inscription au stage : Lundi 14 septembre 2026
--------------------------------------	--

A REGLER	Règlement :
Cotisation Stage : 70 € x ... j = €	En espèces ☐ Chèque à l'ordre de l'ASV ☐ Chèque vacances ANCV ☐
+ Pour les non adhérents ASV 2026-2027 Adhésion forfaitaire ASV/stage : 5 €	Stage Adultes de réfection de sièges (voltaire, cabriolet, chaises, etc.) Les sièges doivent être préalablement dégarnis (bois brut) Les fournitures nécessaires pourront être achetées auprès du professeur au début du stage.
TOTAL : €	

Quota minimum des inscrits : 5 élèves

RESPONSABLE : Isabelle LÉCUREUR - ☎ 06 59 26 52 49
ATELIER DES ARTS ASV - ☎ 06 46 88 48 52 – asvatelierdesarts@orange.fr

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV